



DÉFAUTS ET FAUTES ÉLIMINATOIRES CHEZ LE CHAT EN EXPOSITION

Chaque standard de race stipule les qualités et les défauts inhérents à la race qu'il décrit. Toutefois, il est des défauts graves communs à toutes les races qui sont éliminatoires car, au-delà du point de vue strictement esthétique, ils mettent en cause le bien-être des chats.

Une exposition féline étant d'abord un concours de conformité au standard où des titres de champions récompensent les meilleurs chats, un juge se doit de sanctionner sévèrement tout animal susceptible de transmettre des défauts tant morphologiques que comportementaux invalidants pour sa descendance.

De même, lors d'une exposition, un chat doit être présenté sous son meilleur jour. Tout chat sale, en mauvaise santé ou agressif doit sortir de la compétition. C'est une question de respect pour l'animal, pour le juge et pour tous les concurrents.

On peut considérer les fautes et défauts éliminatoires comme appartenant à 4 types :

- Les défauts morphologiques : ils sont rédhibitoires
- Les fautes liées à la condition ;
- Les fautes liées à la présentation ;
- L'absence de description et/ou de reconnaissance dans le standard LOOF.

Les chats présentant un ou plusieurs de ces points ne peuvent prétendre à **AUCUN** titre en exposition.

Les défauts morphologiques

- toute déformation du squelette
- appendice xiphoïde protubérant
- déformation de la queue ou vertèbres soudées qui gênent la flexibilité de la queue, sauf si le standard l'autorise
- polydactylie (plus de 5 doigts aux antérieurs ou plus de 4 doigts aux postérieurs), sauf si le standard l'autorise
- oligodactylie (moins de 5 doigts aux antérieurs ou moins de 4 doigts aux postérieurs)
- toute déformation, protrusion, dépression ou fissure de la boîte crânienne, face asymétrique, mâchoires de travers, déviation nasale
- denture incorrecte, prognathisme ou rétrognathisme (les incisives ne se touchent pas)



- langue ressortie en permanence
- dépigmentation du cuir du nez
- cécité
- surdit 
- strabisme
- nanisme
- femelle ne possédant pas de tétines
- anomalie testiculaire (monorchidie ou cryptorchidie) au-delà de 10 mois
- problèmes de paupières (entropion ou ectropion).

Les fautes liées à la condition

- chat présentant des signes de mauvaise santé ou de blessure. En cas de litige, la décision finale revient au vétérinaire
- chatte gestante ou allaitante
- chat maigre ou obèse
- chat malpropre
- chat porteur de parasites externes
- chat dégriffé
- dents coupées
- hernie ombilicale non opérée

Les fautes liées à la présentation

- chat agressif ou peureux interdisant sa manipulation
- chat talqué ou poudré
- chat maquillé sur lequel ont été utilisés des produits cosmétiques (teinture, décolorant, éclaircissant,...)
- présence de tatouage (identification exceptée)
- présence de tout accessoire
- utilisation de gouttes oculaires destinées à maintenir ouverts les yeux du chat
- chat dopé auquel ont été administrés des tranquillisants ou des stimulants (bave, troisième paupière, pupilles dilatées, somnolence ou agressivité)

Absence de reconnaissance par le LOOF

- chat d'une couleur non reconnue par le LOOF quelle que soit la race
- chat d'une couleur reconnue par le LOOF mais écartée dans le standard de la race
- chat d'une race non reconnue par le LOOF.